

ELUS

François Schmitt, Paul Marsal

Arménio Santos, Pascale Patat, Cécile Delaunay, Edith Moldovan,
Jean-Baptiste Godillon

Référént du quartier ouest : Madame Miguel

Contact : conseilsdequartier@mairie-chatou.fr

Nombre de conseillers : **11**

Nombre de conseillers présents : **6 conseillers + 6 élus + 2 agents**

✓ **Présentation de Monsieur Grossemy**

Monsieur Grossemy est arrivé le 1^{er} janvier 2024 et se présente pour la première fois aux conseillers de quartier.

Quelques chiffres :

- Effectifs : 14 policiers municipaux. 1 policier est arrivé vendredi dernier, 1 autre arrivera fin juin et le suivant mi-juillet.
- Horaires de la PM : 7h-00h de septembre à juin / 7h-1h du matin de juillet à août.

L'augmentation des effectifs permet d'envoyer plus de patrouilles sur le terrain.

Il est à noter que les recrutements se font difficilement.

M. Grossemy insiste également sur la présence sur le terrain de 6 agents ASVP, exclusivement dédiés à la verbalisation des espaces de stationnement non-payants (ex : zone bleue) et payants.

Quant au matériel, il est mentionné :

- Véhicules : 3 voitures, 2 scooters.
- Armes : pistolets, pistolets semi-automatiques (formation soumise à des règles strictes : 2 jours de formation juridique et 1 semaine de tirs sous contrôle de moniteurs, et ce deux fois par an par agent), tasers, générateurs d'aérosols, bâtons télescopiques.
- Tablettes électroniques pour PV.
- Voiture Lapi. NB : pour les personnes à mobilité réduite, bien penser à faire déclarer les personnes auprès de la PM de Chatou.
- Caméras individuelles : les policiers sont porteurs de ces caméras. Très bon impact psychologique sur les personnes contrôlées.

Déploiement de caméras : une dizaine sur fin 2024 et 2025. Projection des projets de caméras supplémentaires. Question sur le déploiement au sud de la voie du RER ?
Réponse : aujourd'hui, on rattrape le retard mais à terme, oui c'est envisagé. A noter aussi que les patrouilles de PM supplémentaires renforcent la présence des forces de l'ordre sur le territoire, grâce à la remontée des effectifs.

Question sur la vidéoverbalisation ?

Réponse : elle existe mais elle est difficile à mettre en place, car il faut une personne dédiée. Aujourd'hui, une adjointe est désormais consacrée au CSU.

Quelques questions :

- Mme Miguel : problème vélos passant sur le trottoir impair (Jardinerie Chatou). Projet d'opération spécifique vélos/trottinettes est envisagé après un test à faire à Montesson.
- Mme Durand-Viel : les enfants, jusqu'à 8 ans, doivent être sur un trottoir. Obligation de porter le casque jusqu'à 12 ans. Les trottinettes électriques sont interdites avant 14 ans. **Pour la communication : penser au Code de la Rue sur les réseaux sociaux et faire du collage.**
- Mme Durand-Viel : la communication devrait être la même au BS et à Jeanne d'Arc que dans les écoles publiques. Voir les conventions avec les établissements.
- Mme Miguel : faire un rappel sur la nouvelle piste cyclable ?
- Mme Miguel : remettre les marquages au sol "interdits aux vélos" côté impair.
- A voir pour une communication avec les centres de loisirs.
- Mme Miguel : pas les amendes et sanctions sur le Code de la Rue.
- Mme Steinacher : demande les statistiques de la délinquance. Sur 2023, baisse de la délinquance d'en moyenne 16%. Site : ville-data.com. Mais augmentation des cambriolages. Pour les cambriolages, brigades avec brigade ferroviaire.
- Des pneus crevés et des vitres cassées ont été constatés.
- Mme Miguel : voisins vigilants.
- Mme Miguel : beaucoup de vol à l'étalage. Il faut appeler la Police municipale au 01 34 80 46 02 systématiquement.
- M. Patrigot : piste cyclable de la rue Labelonye : toutes les places de stationnement de Chatou ont été supprimées et "remplacées" par des places rue Paul Demange à Croissy qui n'ont aucune limite de stationnement. Je demande donc que la mairie de Croissy soit contactée pour que le stationnement soit à durée limitée et offre une véritable alternative à la suppression des places rue Labelonye.

✓ Point sur les travaux en cours sur la Ville

Piste cyclable rue Labelonye. Des aménagements pour réduire la vitesse ont été notés. Beaucoup de signalements sur la vitesse et la signalisation. Problème avec le stationnement côté Croissy qui est sans limitation de durée : donc voitures ventouses et suppression des places à Chatou.

Piste cyclable avenue du Maréchal Foch : permet la liaison entre le quartier de l'Europe et la gare – via le bd République. Il faut noter qu'il y a encore du mobilier à poser. Retours positifs sur les travaux réalisés. Problème des poubelles des copropriétés déposées sur les passages piétons : rappel de la nécessité de respecter les horaires de sortie des poubelles. Projet de réaménagement de l'îlot central avec le Conseil départemental.

Boulevard de la République :

- Tranche R1 et R2 terminées.
- Tronçon R3 (Leclerc-Pathé) : toujours en cours. Vrai travail sur la perméabilisation.
- Tronçon R4 : le dernier, le plus compliqué à réaliser.

Rue des Vignobles : sur le modèle Cœur d'Europe

Derain/Maisons : galette commerciale refaite. Plus-value : accessibilité totale PMR. + 2 places de stationnement supplémentaires.

Place M Berteaux : présentation des travaux.

Dalle qui pianote devant Naturalia.
Consigne vélos « Veligo » : 336 places.

Rénovation de l'Hôtel de ville lancée.

Chauffage urbain : passage par le pont de Chatou. Du 15 mai au 19 juin, de 9h à 18h, toute la partie Sud sera inaccessible aux piétons et vélos. Point d'attention sur l'escalier côté Rueil.

Rénovation Hameau Fournaise.

Chenilles processionnaires : échenillage.

Obligations pour les particuliers de faire quelque chose ?

Oui, à partir du moment où l'arbre a des chenilles. C'est une démarche privée obligatoire, ce n'est pas à la ville d'intervenir. En revanche, la ville fait régulièrement des campagnes de communication et adresse des courriers types aux copropriétés.

✓ Bilan des questions posées par les conseillers / Tour de table

Madame Miguel :

- accident place Maurice Berteaux avec les jardinières. Réponse : avec les travaux, la dimension des jardinières sera moins massive mais elles existeront toujours.
- Avenue Foch – Passage de Traverse : Îlot et massifs à entretenir (75 av Foch),
- Rue du Gal Leclerc : possible de faire une terrasse ? Cela paraît très difficile. La rue est la zone de rencontre.
- Rue Laubeuf : problèmes des voitures sur les bateaux et vitesses excessives.
- Av Foch : problème stationnement du nouveau restaurant à emporter. Possibilité d'enlever un potelet ?

Madame Steinacher :

- Autour du BS : pose d'une aire de pique-nique ? pas d'espaces adaptés.
- Croisement dangereux Rue Max Roujou/Rue des Chardottes : triangle ou signalisation ? aménagement pour ralentir la circulation à étudier. Rue des Tourelles : rétention d'eau sur la voirie.

Monsieur Patrigot : enfouissement des lignes électriques et autres réseaux. Réponse : un plan de travaux est à l'étude.

Madame Royer : initiatives street art supplémentaire ? Quelle procédure ? Réponse : projet à monter, attention aux copropriétés et aux règles urbanistiques.